

r é s o n a n c e c o n t e m p o r a i n e

AG 31 mai 2018

Présents : Anne-Marie BASTIEN, Marie-Jo SAURY, Philippe BARBEROT, Lucette GELMINI, Pierre CHADUC, Jean-Paul PONTVIANNE, Lucien GUÉRINEL, Asmaa ALOUI, Matthieu CONVERT, Marie-Agnès CONVERT, Amandine MONNET, Claire BOURDAIS, Jean-Pierre BARBOSA DA SILVA, Pierre BOURGEOIS, Tony DI NAPOLI, Sylvie SEGRÉ, Véronique ROCHE, Marie-Claire GUÉRINEL, Alain GOUDARD, Josy JOSSERAND, Anne-Claire TURC, Nathalie RÉBILLON, Gaëlle ROLLAND, Daniel GRUEL, Maud SACCUCCI, Josette BESSET

Excusés : Jean-Paul RODET, Baudouin DE JAER, François ROSSÉ, Will MENTER, Gérard AUTHELAIN, Xavier BRETON, Isabelle LANDRY, Laura TEJEDA, Christelle JARRIGE, Teresa MARANZANO, Coline ROGÉ, Alessandra BELLINO, Michelle GERBOLLET, Marie-Astrid BACH, Franck HÉRARD, Brigitte TARDY

Pouvoirs : Suzanne LOMBARD, Gérard AUTHELAIN, Franck HÉRARD, François ROSSÉ, Bertille GOYARD, Sylvie SEGRÉ, Pyët VICARD

1. Rapport moral

Anne Marie Bastien, la présidente, présente son rapport moral.

Bienvenue à l'assemblée générale de Résonance Contemporaine et merci d'être fidèles à ce rendez-vous annuel qui nous permet de nous retrouver tous, ou presque, au même moment et au même endroit, réunis par le même engagement.

Une fois de plus, je viens vous rendre mon mandat de présidente. Je crois que c'est la cinquième fois. C'est-à-dire qu'il y a quinze ans que vous m'avez élue à cette fonction. C'est beaucoup même si cela m'a paru court. Il y a tant à faire pour que vive le projet qui nous anime !

Pendant tout ce temps, nous avons eu beaucoup d'occasions de nous réjouir avec de belles réussites. Mais nous avons aussi traversé des périodes difficiles qui auraient pu nous décourager. La force de notre engagement a été mise à l'épreuve et en est sortie encore accrue.

Vous vous souvenez qu'il y a quelques années notre situation financière avait atteint un seuil critique. Nous avons pris l'engagement de redresser cette situation, sans renoncer en quoi que ce soit à notre exigence quant à la qualité du travail artistique, ni de l'action culturelle et sociale. C'était un pari audacieux et nous l'avons tenu. Nous verrons tout à l'heure que notre bilan financier est sain. Nous n'avons pas encore tout à fait fini de ramener nos compteurs à zéro mais nous nous en approchons chaque année un peu plus. Le mérite en revient à tous et à chacun d'entre nous, bénévoles, salariés qui avons su unir nos énergies et nos compétences pour y parvenir.

Je voudrais également revenir sur un enjeu qui nous tient à cœur depuis bien longtemps : la reconnaissance professionnelle des musiciens des Percussions de Treffort. Nous avons pu franchir une étape très importante, il y a déjà plus de dix ans, avec le conventionnement de l'ensemble par le ministère de la Culture. Et nous avons trouvé des solutions pour que les musiciens soient rémunérés pour leur travail et non plus considérés comme des amateurs s'adonnant à un loisir.

Il y a quatre ans, nous avons passé convention avec l'ADAPEI de l'Ain pour tenter d'aller ensemble encore un peu plus loin. C'est chose faite puisque depuis quelques mois, les musiciens ont le choix

d'exercer leur activité musicale à plein temps s'ils le souhaitent, sans devoir compléter leur temps de travail par d'autres activités sauf s'ils en ont envie. La plupart d'entre eux ont fait ce choix.

Bien entendu, cela suppose d'importants efforts de la part des deux structures. Mais cela ouvre aussi de multiples possibilités quant au développement des talents de chacun.

Ceci n'est qu'un exemple du travail accompli au fil du temps, le rapport d'activités et le projet 2018 nous permettrons d'en dire plus. Ce que je veux en retenir, c'est la solidité des convictions que nous partageons, la ténacité qui nous met à la hauteur de nos ambitions, le courage de ne jamais renoncer à nos objectifs. Ce qu'on appelle peut-être l'engagement. Alors je vous demande de continuer encore un peu plus dans cette voie.

Tout à l'heure, nous nous proposerons de constituer des groupes de travail pour essayer d'être encore plus efficaces et de mieux soutenir le travail des salariés. J'aimerais que nous soyons très nombreux à y participer. Je sais que vous êtes des personnes modestes et que vous ne cherchez pas à vous mettre en avant. Certains pourraient ne pas oser en pensant qu'ils n'ont peut-être pas toutes les compétences requises. C'est pourquoi je me permets de dire que nous menons un travail de fourmi qui n'a pas besoin de héros mais de gens qui sont là, avec simplicité et sincérité, quand on a besoin d'eux. Il faut aussi redire que nous n'avons pas tous les mêmes contraintes et les mêmes disponibilités. Chacun agit donc à la hauteur de ce qui lui est possible sans qu'il y ait à juger de la valeur de sa contribution.

Ces propos sont, bien entendu, également valables pour le Conseil d'Administration que nous élirons en fin de séance. Tous les membres de Résonance Contemporaine ont vocation à en faire partie à un moment ou un autre. Je ne peux que vous encourager à présenter votre candidature. Il y a suffisamment de travail à accomplir, en quantité et en diversité, pour que chacun trouve sa place et son utilité.

Pour terminer, je rappelle que la présidence de Résonance n'est pas à vie. Cinq mandats, c'est une longévité qu'on reproche aux hommes politiques. Et qui plus est, je cumule en étant présidente d'autres associations.

Je n'ai aucune intention de me désintéresser de Résonance Contemporaine mais je pourrais aussi y tenir d'autres rôles. Alors, il serait temps de songer à me remplacer.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2017

Anne-Claire Turc et Nathalie Rébillon présentent le rapport d'activité.

L'année 2017 pourrait apparaître en creux si l'on s'attache uniquement à l'indicateur du nombre de concerts (18 représentations pour les deux ensembles) mais une analyse plus fine des activités montre un tout autre dynamisme.

En effet, si certains concerts prévus en 2017 ont simplement été reportés à début 2018, il est également important de souligner ce travail de l'ombre qu'est la construction de partenariats. Quatre conventions ont été signées en 2017 :

- Centre Henri Pousseur - Liège (Belgique)
- Festival GAMO - Florence (Italie)
- Commune de Poncin (Ain)
- Label Ema Vinci - Florence (Italie)

Par ailleurs, 2017 aura été marquée par de nouvelles créations (notamment des projets individuels de musiciens des Percussions de Treffort) et par la réalisation de deux projets réunissant des chanteuses des Six Voix Solistes et des musiciens des Percussions de Treffort (*Soulevé par le vent qui passe* et *Aux Bains*). Deux projets associant des artistes invités ont également vu le jour, et vont se poursuivre sur les années à venir : le travail réalisé par les Percussions de Treffort avec Will Menter dans le cadre du projet transfrontalier *Naturellement !* ainsi que la première étape de travail autour de la création de Tony di Napoli avec les Six Voix Solistes, *Cantate partisane*.

La 12ème édition de 7 Bis chemin de Traverse aura réuni 730 visiteurs, spectateurs et participants. Arts Bis aura présenté 66 peintures, dessins, sculptures, collages réalisés par des plasticiens amateurs issus de 11 établissements médico-sociaux de l'Ain, de Saône-et-Loire, de Haute-Savoie et du Rhône. Nouveauté en 2017, les artistes ont été filmés dans leur atelier et ces reportages vidéos diffusés durant l'exposition pour que les visiteurs comprennent leur travail et démarche artistique. Will Menter, en résidence de création à Bourg-en-Bresse dans le cadre du projet transfrontalier *Naturellement ! Arts, nature et singularités* a également exposé trois sculptures sonores au sein d'Art Bis. "Résonances" quant à elle cumule 69h de diffusion radio sur 23 émissions animées par Alain Goudard avec 83 invités.

La préparation des 40 ans des Percussions de Treffort en 2019 a commencé en 2017 avec l'enregistrement du 1er CD du futur coffret de 9 CD/DVD du projet *50 œuvres/50 compositeurs* en collaboration avec le label Ema Vinci.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

3. Projet 2018

Les orientations 2018-2019 sont présentées par Alain Goudard.

Le renouvellement du conventionnement DRAC Auvergne-Rhône-Alpes des deux ensembles pour trois ans est un gage de stabilité pour la structure.

Le développement à l'international se poursuit, non par opportunisme mais en construisant des partenariats dans la durée comme c'est le cas avec l'Italie, la Belgique et la Suisse. En 2018, un projet de retour en Chine courant 2019, sera monté, dans la continuité des actions 2013-2015.

Les territoires de proximité ne sont pas oubliés pour autant, la mise en œuvre du partenariat construit en 2017 avec la commune de Poncin (Ain) ou encore celui avec le Centre Culturel de Rencontres d'Ambronay autour de *Graffiti Composition*, le concert participatif au collège Saint-Joseph d'Oyonnax, le parcours cyclo-musical (action fugitive pour 111 cyclistes) *Eine Brise* de Kagel à Bourg-en-Bresse, une exposition hors les murs d'Art Bis à l'IUT Lyon 1 de Bourg-en-Bresse en seront de bons exemples.

Les Percussions de Treffort poursuivent leurs collaborations avec différents compositeurs autour des projets :

- *Oracle de papier* et *Quatuor de boîtes d'allumettes* avec Baudouin de Jaer
- *Archipelagique* avec Ludovic Thirvaudey, Carlo Rizzo, Sébastien Eglème, Michel Boiton et Denis Vinzant, dans le cadre du projet *50 œuvres/50 compositeurs*

Les Six Voix Solistes s'orientent vers un travail de croisement avec l'électronique, la danse, la littérature ou encore la poésie sonore.

- *L'Autre* (co-production La Novia/Résonance Contemporaine)
- *Cantate partisane* de Tony Di Napoli (co-production Centre Henri Pousseur de Liège/Résonance Contemporaine)
- une création autour de la Méditerranée pour le festival Labeaume en musiques dont le concert aura lieu dans la grotte de l'Aven d'Ornac
- *Cities of diversities*, réarrangée pour 8 voix solistes de femmes a capella par Beaudoin de Jaer
- création Trio des Six Voix Solistes / Ensemble instrumental du festival GAMO

Art Bis 2018 accueillera la résidence de la plasticienne Salomé Fauc au sein de l'exposition, elle proposera notamment une initiation à l'encre de Chine.

4. Projet de réseau national Art, Culture et Santé

Anne Marie Bastien explique que Résonance Contemporaine, Interstices, Itinéraires Singulier (Dijon) et l'ESAT Evasion (Sélestat) se sont réunis pour échanger/collaborer. Rapidement l'ESAT La Bulle Bleue (Montpellier), le Centre Ressources Régional Culture Handicap d'Occitanie, l'association Art et Santé La Manufacture (Paris) et le Pôle Culture et Santé de Nouvelle-Aquitaine ont demandé à les rejoindre. Un réseau national est en cours d'élaboration avec comme première action l'écriture d'une charte reprenant les définitions de la Culture de l'UNESCO et de la Santé de l'OMS. Les enjeux de ce réseau, qui pourrait prendre le nom d'Entrelacs, sont la co-construction d'action collective et la reconnaissance de ses structures pôles de ressources comme appui des politiques publiques.

L'appartenance de Résonance Contemporaine à ce réseau est approuvée à l'unanimité.

5. Constitution de groupes de travail

Anne-Claire Turc propose aux membres de l'association de s'impliquer dans deux groupes de travail :

- communication/diffusion/relations médias et publics
- préparation des 40 ans des Percussions de Treffort

6. Budget prévisionnel 2018

Josy Josserand et Anne-Claire Turc présentent le budget prévisionnel 2018. Voir document ci-joint.

Nous noterons que :

- Fanny Duchet qui est musicienne et qui encadre les Percussions de Treffort sur certaines actions dispose du statut d'auto-entrepreneur, sa rémunération n'est donc pas comptée sur la même ligne que les salaires du personnel.
- Le conventionnement avec la DRAC apporte une stabilité financière sur la ligne de subvention. Par ailleurs, en 2018 le Conseil Départemental de l'Ain apporte une aide à la création de 8 000 euros pour la *Cantate partisane*. Toutefois, le décalage de versement des subventions contribue à la fragilité de la trésorerie et impacte directement la ligne des frais bancaires.
- Les ventes 2018 de concerts et prestations de services sont à ce jour déjà plus importantes que pour l'ensemble de l'année 2017 (résultat de tous les partenariats construits en 2017). La hausse significative des recettes propres de la structure est un signe de sa bonne santé économique. L'année 2018 pourrait atteindre les bons résultats de l'année 2015.

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

7. Comptes 2017

Frédéric Moiroux, commissaire aux comptes est retenu par une autre AG.

Maud Saccucci, experte-comptable présente les comptes 2017.

Le fonds associatifs s'élève à - 22 144 euros, il s'agit cette année encore d'une amélioration de 10 000 euros. La reconstitution du fonds associatif est en bonne voie, encore plus au regard du budget prévisionnel 2018.

Le résultat 2017 est un léger bénéfice de 2 569 euros, le compte de résultat 2017 est équilibré.

Les produits 2017 sont en hausses par rapport à 2016 pour les cotisations des adhérents (+61%), les prestations de services (+ 40%), les subventions (+11%), d'autres lignes sont en baisse (notamment les concerts - 55%) : les ressources globales sont en hausse de 5%.

Les charges de fonctionnement représentent 41% des produits. Les charges de personnels représentent 55% des produits (petite baisse avec le passage en emploi-retraite à temps partiel de Josy Josserand).

Le CICE disparaîtra en 2019, sur l'exercice 2017 il a représenté un apport de 4 500 euros.

Les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité.

8. Election du Conseil d'Administration

Sont candidats au renouvellement de leur mandat :

Mesdames Anne-Marie Bastien, Lucette Gelmini, Amandine Monnet, Marie-Jo Saury et Sylvie Segré ainsi que

Messieurs Pierre Bourgeois, Pierre Chaduc, Daniel Gruel et Franck Hérard.

De nouveaux membres se sont également portés candidats : Messieurs Philippe Barberot, artiste plasticien et ancien directeur des services de la ville de Bourg-en-Bresse, Philippe Forget, compositeur et directeur artistique du festival Labeaume en musiques et Jean-Paul Pontvianne, président de l'Office de la culture de la commune de Poncin et de l'association des Artistes du Bugey.

La liste est approuvée à l'unanimité.